



## Les correspondances Incos 2018-2019

### Le rôle de l'Association du Prix des Incorruptibles dans cette animation

Notre association est une interface entre les structures et les auteurs / illustrateurs. En effet, les correspondances se déroulent au sein d'un espace dédié et sécurisé sur notre site.

Nous nous chargeons de la partie administrative de la correspondance : convention, déclarations sociales et fiscales liées à la rémunération des auteurs, et facturation de l'intervention.

### Faire une demande de correspondance

Du **03 septembre au 07 novembre 2018**, vous avez la possibilité de faire une demande de correspondance avec un auteur ou un illustrateur sur notre site Internet. Il vous faut remplir, grâce à votre code RNE ou adhérent, un formulaire (sur notre site dans la rubrique *Les Animations / Correspondances*) en indiquant le nom de l'auteur ou de l'illustrateur ainsi que la période choisie correspondant à votre zone académique.

Périodes proposées pour les auteurs/illustrateurs (francophones) :

- Établissements de la zone A  
Du 14/01/19 au 08/02/19  
Du 11/03/19 au 06/04/19  
Du 29/04/19 au 24/05/19

- Établissements de la zone B  
Du 07/01/19 au 01/02/19  
Du 04/03/19 au 29/03/19  
Du 23/04/19 au 17/05/19

- Établissements de la zone C  
Du 21/01/19 au 15/02/19  
Du 18/03/19 au 12/04/19  
Du 06/05/19 au 31/05/19

Chaque période correspond à **4 semaines de correspondance à raison d'un échange hebdomadaire** (un message du groupe, un message de l'auteur / illustrateur), soit au total 4 messages du groupe et 4 messages de l'auteur / illustrateur.

Pour les correspondances avec les auteurs/illustrateurs (non-francophones) d'autres périodes seront proposées.

Chaque période correspond à 6 semaines de correspondance à raison d'un message posté par le groupe tous les 10 jours auquel l'auteur répond dans les 5 jours qui suivent, soit au total 4 messages du groupe et 4 messages de l'auteur / illustrateur.

La correspondance se fera en anglais et pourra se faire en partenariat avec les professeurs de langue.

### **Attention !**

- Les auteurs ou illustrateurs participants à cette animation accepteront au maximum 3 groupes de lecteurs par période et peuvent ne pas être disponibles sur toutes les périodes proposées.
- Les correspondances sont exclusivement réservées à nos adhérents. Cependant, votre participation au Prix des Incorruptibles n'implique pas automatiquement une correspondance.

### **La convention**

Une fois l'inscription validée sur notre site, vous recevrez un mail de confirmation ainsi qu'une convention entérinant votre participation à cette animation.

La convention est un document contractuel qui engage votre structure et notre association. Elle permet également de fixer les détails pratiques et financiers de la correspondance, à savoir :

- **Le montant TTC de la correspondance** : 135 € par groupe de lecteurs.
- **Le calendrier** : Il reprend les dates de la période sélectionnée ainsi que les modalités de déroulement des échanges.

Vous devrez ensuite nous retourner signés le nombre d'exemplaires mentionné **avant le 15 novembre 2018**.

Nous vous communiquerons vos informations de connexion ainsi qu'un guide d'utilisation de votre espace de discussion une semaine avant le début de l'animation.

## Le déroulement

- L'auteur ou l'illustrateur propose une présentation (texte ou vidéo) à partir de laquelle les lecteurs réagissent. Cette présentation sera disponible quelques jours avant le début de la correspondance, sur votre espace.
- Les lecteurs posteront leurs messages sous forme de commentaires, questions ou lettre **au plus tard le mercredi de chaque semaine**. L'auteur ou l'illustrateur postera ses réponses au plus tard le dimanche suivant.  
Pour les correspondances avec un auteur non-francophones, les lecteurs auront 5 jours pour répondre à l'auteur.
- Vous êtes automatiquement informé d'un nouveau message via votre adresse e-mail.

Aux alentours du mois de juin 2019, les auteurs et illustrateurs écriront un « texte-souvenir » de ces échanges qui sera publié sur le site.

### **Attention !**

L'association Le Prix des Incorruptibles offre aux participants un espace sécurisé sur son site Internet, accessible via un code d'accès personnel. Ce code doit impérativement rester confidentiel.

Les enfants participants et les adultes encadrant le projet s'engagent à ne pas divulguer les discussions entre l'auteur et ses lecteurs.

## Facturation et rémunération de l'intervenant

Dès le début de la correspondance, vous recevrez la facture de l'intervention de l'auteur. Le montant correspond à celui indiqué sur la convention. Lorsque nous percevons votre règlement, nous nous acquitterons des déclarations sociales pour le compte de l'auteur avant de lui reverser le montant sa prestation.

**Attention :** Certains auteurs sont susceptibles, comme la loi les y oblige, d'ajouter de la TVA (au taux de 10% applicable aux droits d'auteurs) au tarif brut indiqué.

Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez contacter Alice Paul : [a.paul@lesincos.com](mailto:a.paul@lesincos.com) ou 01.44.41.97.38